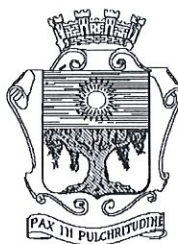


AR PREFECTURE

006-210600110-20191218-01-DE
Reçu le 20/12/2019



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 01 – DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Séance Publique Ordinaire du 18 DECEMBRE 2019
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Yvette RODA, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sophie REID, Mme Carolle LEBRUN, Mme Flora DOIN

PROCURATIONS : M. Claude CALIMAR à M. Michel CECCONI, Mme Catherine LEGROS à Mme Marie-José LASRY, Mme Aimée GARZIGLIA à Mme Yvette RODA, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à Monsieur le Maire, M. Philippe RASTOLDO à Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Jean-Elie PUCCI à M. André RIOLI, M. Bernard MAILLE à Mme Christiane VALLON, Mme Cécile GARBATINI à M. Stéphane EMSELLEM,

ABSENT EXCUSE : M. Bernard MACCARIO,

QUORUM : 13

PRESENTS : 15

VOTANTS : 23

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 12 décembre 2019

AR PREFECTURE

006-210600110-20191218-01-DE
Reçu le 20/12/2019

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2019



I - DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Monsieur le Maire donne lecture des dernières décisions municipales prises dans le cadre des délégations au Maire en vertu de l'article L 2122-11 du Code Général des Collectivités Territoriales :

2019 – 54 : Il a été décidé la passation et la signature avec l'association « OPERATION », ayant son siège social au 1835 route de Saint Laurent à LA GAUDE (06610), d'un contrat portant sur la représentation de quatre concerts lyriques. Le montant forfaitaire des prestations est de 4800 € TTC (quatre mille huit cents euros).

2019 – 55 : Il a été décidé la passation et la signature avec la société APAVE SUDEUROPE SAS, sise agence de Nice 22-26 avenue Edouard Grinda 06200 NICE, d'un contrat portant sur le contrôle du plancher de la patinoire qui sera installé, pour les fêtes de Noël 2019, sur la place Général de Gaulle. Le coût forfaitaire des prestations est de 328 € H.T (Trois cent vingt-huit euros).

2019 – 56 : Il a été décidé la passation et la signature avec la société SARL BOTANICA JARDINS SERVICES, sise 885, avenue du Docteur Julien Lefebvre 06270 Villeneuve-Loubet, d'un avenant n°1 au marché public alloti de services n°2016/MP/04 du 30 décembre 2016 – lot n°1 « Secteur est - espaces verts jardins Pasteur et Nœud Routier » portant sur la levée de l'option n°2 « Jardins - terre-plein « A » du Port de plaisance ». Le coût forfaitaire annuel des prestations est de 14869,30 € H.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- Prend acte des décisions qui lui sont présentées.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Roger ROUX

